Jean-Pierre Dufresne
2006/01/01

L’épreuve uniforme: un bilan après dix ans

Il y a dix ans déjà, en fixant à un maximum d’une faute aux 30 mots le seuil de réussite de la maîtrise de la langue, les responsables de l’épreuve de français érigeaient en norme ce que certains ont commencé par trouver contestable. D’autres s’interrogeaient sur l’évaluation des critères du contenu et de l’organisation (Compréhension et qualité de l’argumentation, Structure du texte de l’élève). Des critères qu’on aura mis quelques années à vérifier, à bien définir et à rendre opérationnels pour que la correction mise en place soit vraiment « uniforme ».

Éprouvante, l’épreuve ?

Depuis janvier 1998, pas de réussite de l’épreuve signifie pas de DEC. On sait maintenant combien, pour beaucoup d’élèves faibles à l’arrivée, le défi de la réussite à la sortie semble démesuré, surtout en ce qui concerne la maîtrise de la langue, pierre d’achoppement du plus grand nombre. L’épreuve est devenue le nouvel enjeu qui contraint à un parcours jalonné d’étapes jugées contraignantes : mise à niveau, centre d’aide, échecs répétés, nombreuses tentatives de reprise, etc. Comme jamais avant la réforme de 93, pour offrir toute l’aide nécessaire, l’épreuve aura exigé des enseignants de français une surenchère d’ingéniosité et d’adaptation : concilier l’enseignement de la matière littéraire avec celui de la grammaire, de la rédaction, de la méthodologie, trouver des formules pour soutenir l’élève qui échoue à répétition, pour combler les lacunes de l’étudiant adulte qui, de retour aux études, a fait les cours de l’ancien

régime… Dissertations « sur table », tuteurs spécialisés, accès à la copie, simulations de l'EUF, évaluation par des correcteurs du Ministère, autant de formules qui consacrent l'importance du phénomène. En soulignant ces dix années d'adaptation et de recherche, Correspondance ouvre ses pages aux témoignages sur la diversité des constituantes historiques, des formules mises à l'essai, des questionnements, mais aussi des expériences constructives, comme en témoignent les articles de ce numéro.

Des évaluations et des diagnostics appropriés ?

Se pencher sur l'épreuve, c'est scruter un instrument d'évaluation complexe, mais c'est aussi soulever la question des évaluations et des outils appropriés dans les collèges. Avons-nous les tests nécessaires pour bien classer les élèves dès le départ ? Si, comme on le lisait dans le dernier numéro, il existe maintenant des « prédicteurs » en lecture, y en a-t-il aussi de fiables en écriture, pour faciliter tout de suite l'encadrement des élèves à risque ? Des diagnostics efficaces pour se fonder avec certitude sur de l'acquis ? Des modalités d'évaluation de la langue qui établiraient aussi clairement des seuils de réussite dans l'ensemble de la formation collégiale, et pas seulement à son terme ? Les directions des études, soucieuses de bilans constructifs en réussites et attributions de diplômes, sont-elles prêtes à consacrer les budgets nécessaires… bien avant que l'épreuve ne fasse constater que, très souvent, il sera trop tard ? Voilà des questions auxquelles il faudra continuer à réfléchir, aussi bien dans notre bulletin de liaison que dans nos prochains intercafs.

Pour l'instant, constatons la diversité de ce qui est entrepris en relation avec l'épreuve et rappelons que le CCDMD propose lui aussi un dossier en ligne qui connaît beaucoup de succès, comme en témoigne la rubrique « Nos brèves ».



Jean-Pierre Dufresne

Responsable du programme de français, CCDMD